

**Jack Lenet**

Président

Consultants en douanes Tenel inc.

Jack Lenet compte plus de quarante ans d'expérience professionnelle qu'il a acquise en travaillant au sein d'entreprises de courtage en douane. Ayant réussi les examens prévus par le *Règlement sur l'agrément des courtiers en douane*, il maîtrise les lois et règlements relatifs aux douanes canadiennes. De plus, il possède une connaissance approfondie des règles et règlements de l'ALENA (règles d'origine) ainsi que d'autres accords commerciaux, et il est particulièrement au fait de l'importation de textiles de l'étranger et de l'exportation de ceux-ci aux États-Unis.

Au sein de Consultants en douanes Tenel, M. Lenet mène des vérifications douanières détaillées pour le compte d'importateurs, d'exportateurs et de fabricants, soutenant les entreprises dans la modification et la rationalisation de leurs pratiques en matière de douane. À titre d'exemple, il a aidé des dizaines d'importateurs à bénéficier des avantages du Programme de report des droits du gouvernement canadien, et il a pris part à des activités qui ont permis de générer des centaines de milliers de dollars en économies et en rémunérations. M. Lenet a également présenté des ateliers portant sur les règles d'importation et d'exportation de vêtements en vertu de l'ALENA et sur les niveaux de préférence tarifaire (NPT) auprès de firmes de courtage en douane, de fabricants et d'importateurs.